

Image not found or type unknown



Meuble réglé en espèces la personne qui me l'a vendu conteste

Par **lemraf**, le **15/04/2011** à **09:42**

Bonjour, une ex amie m'a vendu un de ses meubles pour un montant de 2000 euros. Comme convenu je lui ai réglé la totalité du montant en espèces en plusieurs fois. Elle me réclame à nouveau ce montant par chèque...prétextant que je ne l'ai pas réglée et me menace de faire intervenir un huissier pour récupérer ce meuble. désespéré face à une telle mauvaise fois, quels sont les recours que je peux utiliser afin de régler ce différend?

Par **mimi493**, le **15/04/2011** à **11:59**

Vous avez, évidemment, les reçus, pour chaque versement en espèce ?